

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série C, Vol. IV, No. 2

Vendredi le 6 mars 1959

Editeur: "Le Peuple Ltée"

"Le gouvernement a bien rempli son rôle aux divers stages de l'enseignement"

Déclare l'Hon. Antoine Rivard en prononçant une magnifique conférence au club Renaissance. — 95 millions pour l'éducation. — Les responsabilités de l'enseignement. — Juridiction exclusive des provinces.

"L'Acte Constitutionnel consacre deux grands principes en matière d'éducation, déclarait mercredi au Club Renaissance, l'hon. Antoine Rivard, député de Montmagny. Le premier est la juridiction exclusive des provinces en ce domaine et le second est notre droit absolu aux champs de taxation qui permettent de remplir nos devoirs".

Le ministre a prononcé cette causerie devant une salle comble où une importante délégation du comté de Montmagny avait pris place. On remarquait, entre autres, la présence du maire de Montmagny, M. Louis O. Roy, du préfet du comté, M. Jean Cloutier, le maire de Cap St-Ignace, M. Roland Méthot, le maire de St-Paul, le notaire Cloutier, le maire de la paroisse St-Thomas, M. Boulanger, le maire de St-Just, M. A. Forgues, le curé de Lac Ronnière et de nombreuses autres personnalités.

La S.S.J.B. demande des délégués

Faisant suite à la résolution adoptée la semaine dernière, la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny vient d'adresser à toutes les organisations de Montmagny une lettre les invitant à désigner un délégué afin de mettre sur pieds un comité de loisirs. Une réunion des représentants de nos diverses associations et des officiers de notre société patriotique aura lieu à l'École Beaubien le 12 mars, à 8.30 h. p.m., salle d'étude de l'Externat Classique.

Saluant cette délégation, M. Rivard a déclaré: "Vous et moi avons déjà accompli de grandes choses pour le comté de Montmagny. Il en reste à faire. Vous et moi, nous les ferons."

M. le ministre, profitant de la Semaine Nationale de l'Éducation, avait choisi de traiter de l'importante question de l'enseignement dans la Province. "Il faut, a-t-il dit, considérer l'éducation dans la province en fonction de deux grands principes. Le premier, c'est que l'école, à quelque stage que ce soit, est de la juridiction exclusive des provinces, selon les termes bien précis de l'article 93 de l'Acte Constitutionnel. Il est primordial que nous puissions donner à notre jeunesse une formation conforme à notre pensée catholique et française et à notre idéal qui ne relève que de nous. Le second est que les gouvernements ont des droits de taxation exclusif en vue d'atteindre les fins pour lesquels ils existent". Le gouvernement fédéral, quel qu'il soit, car ce problème dépasse les lignes des partis, lorsqu'il offre des octrois à l'éducation, ne démontre qu'une seule chose: c'est qu'il est allé chercher dans les poches des contribuables des argent qui ne lui

(Suite à la page 10)

L'enquête préliminaire de Langlois remise au 25 mars

L'enquête préliminaire sur la tentative de meurtre dont a été victime M. Wellie Proulx, de Montmagny, de la part de Bertrand Langlois, également de Montmagny a été ajourné au 25 mars par le juge Alexandre Michaud.

L'inculpé a comparu mercredi matin, à 11 heures, devant le magistrat, escorté de son procureur Me Raymond Maher, de Québec.

Après entente avec le procureur de la Couronne qui veut faire l'audition de témoins actuellement empêchés de comparaître, le juge a remis l'enquête au 25 mars.

En comparissant devant le juge, Langlois n'a pas protesté de son innocence. Il a au contraire déclaré: "Je suis coupable, finissons-en. Je veux être condamné tout de suite. Je suis le seul cou-

pable, le seul coupable. Il n'y a personne de mort, condamnez-moi." L'inculpé affichait une certaine morgue et son attitude, de même que certaines paroles incohérentes et difficile à saisir qu'il a prononcées laisse planer des doutes sur son état mental. Langlois semble manifestement victime d'une manie de la persécution. La police croit pouvoir l'identifier comme étant l'auteur d'un certain nombre de lettres anonymes menaçantes adressées à diverses personnes de Montmagny et de Cap St-Ignace.

LES ETABLISSEMENTS LAITIERS DANS NOTRE REGION

Le ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec vient de publier son rapport annuel sur la situation de l'industrie laitière. En ce qui concerne notre région, Montmagny et l'Islet, nous y relevons cinq beurrieres et une laiterie alimentées par 967 fournisseurs et occupant 20 employés tandis que le comté voisin possède 10 établissements écoulant la production de 1,274 producteurs et employant 22 personnes. Provenant du lait, les é-

tablissements laitiers du comté de l'Islet ont reçu 80,000 livres de gras contre 39,000 livres dans notre comté, mais les beurrieres du comté de Montmagny ont reçu 1,086,000 livres de gras provenant de la crème alors que l'Islet en a reçu 1,035,000.

Le comté de Montmagny a produit dans l'année, 1,351,000 livres de beurre et l'Islet 1,280,000 livres. Finalement, les beurrieres du comté de Montmagny ont vendu pour \$808,000. de beurre et celles du comté de l'Islet ont fait des affaires de \$820,000.

Notre journal plus mince

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de leur livrer, cette semaine, une édition moins volumineuse qu'à l'ordinaire. La maladie d'un employé et le travail d'installation de matériel nouveau nous ont empêché de publier tous les textes que nous voulions présenter. Nous devons remettre entre autres choses, une étude sur les loisirs préparée par M. l'abbé Jean-Paul Tremblay et qui pourra servir de base à la préparation d'un programme pour un comité local. Ces textes seront publiés dans notre prochaine édition.

La Direction.

M. André-Albert Blais se fait voler son auto

Un jeune garçon d'une quinzaine d'années, originaire de Montréal, a remis en vigueur le système des postes de relais en changeant d'automobile volée comme on change de monture. Parti de Montréal, le jeune homme qui s'était emparé d'une voiture l'a échangée dans la cour du garage de Québec, à la faveur

de la nuit, puis, sans doute insatisfait du nouveau véhicule, a troqué celui-ci, sans permission, contre une autre à Lévis. Sa dernière acquisition manquant d'essence et se souciant peu de remplir le réservoir, le voyageur, arrivé à Montmagny, procéda à un nouvel échange au garage de A. A. Blais Automobile, mardi soir vers 8 heures. Il laissa une Buick modèle 1955, immatriculée 530-509 pour s'approprier un Oldsmobile 1959, appartenant au propriétaire du garage, M. André-Albert Blais et fila vers Rivière-du-Loup.

Malheureusement pour lui, l'alerte fut donnée quelques minutes après le vol et la police provinciale surveillait les routes. Le sergent Gérard

Kirouac, de Rivière-du-Loup, vit passer la voiture portant la licence x-901 vers 10 heures et quelques instants plus tard, il appréhendait l'adolescent au moment où celui-ci venait de s'arrêter à un garage, sans doute pour effectuer un nouvel échange.

Le jeune délinquant doit être transféré à Montmagny pour y subir un interrogatoire.

Le voleur avait une carabine

Mgr Marius Paré chez le St-Père

Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a accordé, lundi, une audience privée à Son Excellence Mgr Marius Paré, évêque auxiliaire de Chicoutimi. Cette nouvelle a été transmise par la Cité du Vatican. Il avait également reçu récemment Son Excellence Mgr. Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière.

Si l'on réussit, comme probable, à identifier le jeune voleur de l'automobile de M. André-Albert Blais avec le passager d'un taxi de St-Rédempteur, il s'avérerait que le jeune garçon était, à son départ de Montréal, porteur d'une certaine carabine 22. Il aurait oublié l'arme dans la voiture de louage. On nous a rapporté aussi qu'à l'interrogatoire qu'il a subi le jeune homme aurait déclaré qu'il devait subir une grave opération et qu'il avait décidé de "faire un petit voyage auparavant".

Pas d'autopsie sur le corps de Vallière

La demande d'autopsie sur le corps du jeune Vallières décédé de façon mystérieuse à St-Camille de Bellechasse, telle que désirée par

Le constable W. Marchand se fait voler son auto devant le poste

Le constable Wellie Marchand de la police municipale de Montmagny

s'est fait voler son automobile, dans la nuit de dimanche à lundi, alors qu'il était de garde au poste de police. La voiture, une Plymouth 1947, immatriculée 527093, était la propriété personnelle du policier.

Tous les efforts entrepris jusqu'ici pour retrouver l'automobile sont restés infructueux. Le voleur s'en est emparé au début de la soirée alors que le constable Marchand venait de prendre son service pour la nuit.

les jurés de l'enquête du coroner n'aura pas lieu. Cependant les membres du jury ont refusé de signer le verdict et il s'agit désormais d'un cas de recherche.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée

A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon

Téléphone: 533

C.P. 128



EDITORIAL

Dans quelle région, nous classons-nous?

Une tendance assez récente vers la division géographique des territoires économiques, industriels et même culturels de la province nous amène à reconsidérer notre position sur la carte du Québec. Et surgit cette question: "Nous, de Montmagny, à quelle grande région appartenons-nous?"

A cette question qui, à première vue peut paraître un peu simpliste, mais qui l'est finalement infiniment moins qu'on pense puisqu'elle engage, dans sa réponse, des conséquences importantes, que répondre? La presse quotidienne, par exemple, si l'on en juge par les éditions qu'elle nous envoie, nous classerait un peu avec le Bas du Fleuve, c'est à dire la grande région de Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup. C'est un peu vivement baclé. Car rien ne nous attire, ni par tradition, ni par l'orientation naturelle vers le Bas du Fleuve. Rimouski est presque aussi loin de nous que Mont-réal et la direction de notre commerce contredit toute présomption de rapprochement.

Les organismes nationaux ou provinciaux nous allient volontiers avec la région Etchemin-Lévis. C'est déjà plus raisonnable. Il existe, vers Lévis du moins, des courants réels. Nombre de personnes de Montmagny y travaillent, les échanges commerciaux sont valables. Mais là s'arrête ou presque le rapprochement. Car vers la Beauce, en attendant l'ouverture d'une route directe qui, c'est probable, établirait des allées-venues plus régulières, nous n'avons guère de contacts suivis actuellement.

Si le fleuve ne constituait pas une division naturelle, nous dirions volontiers que nous entrons dans la région de Québec, car c'est là en fait que se trouvent pour nous les voies les plus normales de nos échanges. Mais si les puristes s'y opposent, il faudra reconsidérer la division habituelle et, nous ne voyons pas d'autre solution, créer une nouvelle région qui comprendrait les comtés de Lévis, Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska.

Ces cinq comtés formeraient assez aisément une sorte d'entité géographique. Ils ont en communs de nombreux éléments, histoire identique, formation géologique semblable, caractère économique où se distingue la petite industrie, même mentalité sociale, même caractère semi-agricole et semi-urbain, et distribution le long des mêmes voies de communications.

Nous optons donc, à toutes fins pratiques, pour cette nouvelle distinction, quitte maintenant à la faire admettre, ce qui ne sera pas facile car notre voisine lévisienne semble bien décidée à s'incorporer sans autre forme de procès avec la région de Québec.

P.G.A.

COUPON D'ABONNEMENT

Veuillez m'envoyer "Le Peuple" pour un an. Je vous inclus la somme de \$..... pour mon abonnement.

Nom.....

Ville ou Village.....

Comté de.....

Abonnement :	6 mois	1 an
Canada	\$1.25	\$2.00
États-Unis	\$1.50	\$2.50

"Je ne lâche pas"

Telle est la phrase lapidaire et courageuse par l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la Province, la semaine dernière à l'Assemblée législative, au cours d'un débat sur les octrois fédéraux aux universités du Québec.

Le premier ministre a précisé une fois de plus en termes clairs et vigoureux l'attitude qu'il a toujours maintenue et qu'il entend maintenir sur cette question d'importance vitale pour notre système d'éducation et pour notre survie nationale.

Voici quelques extraits de ce fameux discours:

"Je suis aussi indépendant du gouvernement fédéral actuel que de n'importe quel autre. Et nous sommes prêts à combattre n'importe quel gouvernement fédéral qui ne voudra pas respecter les droits de la province. La preuve, c'est que nous n'avons jamais accepté les subventions bien qu'on eût la chaîne d'une manière plus brillante. Ce que les députés fédéraux ont fait, le peuple le jugera. Jamais nous n'avons changé et jamais nous ne changerons d'attitude. Le position que je tiens n'est pas basée sur les couleurs politiques, ni sur les montants offerts. Elle est à la hauteur des destinées et des droits de la province".

"Je répète que les empiètements d'Ottawa, commencés, continués et aggravés par le gouvernement précédent, aggravés de nouveau par le gouvernement fédéral actuel, sont d'autant plus odieux et disgracieux qu'ils donnent l'impression que la province de Québec est à vendre. Il ne reste plus que notre école élémentaire qui ne soit pas atteinte. Et j'entends résister tant qu'il me restera un souffle de vie".

"Je l'ai dit à Ottawa, sous tous les gouvernements et en particulier sous le nouveau gouvernement. J'ai résumé notre position d'une façon bien simple, en citant le mot de Churchill: donnez-nous nos outils et nous allons faire notre besogne".

"Je ne faillirai pas à la tâche et tant que j'aurai un souffle de vie, mon dernier mot sera: "Je ne lâche pas".

Dans une autre partie de son discours, après avoir prouvé par des paroles et par des actes son attitude ferme en regard des empiètements du fédéral dans le domaine de l'éducation, le premier ministre cite quelques chiffres résumant l'aide que son gouvernement accorde aux collèges classiques et aux universités.

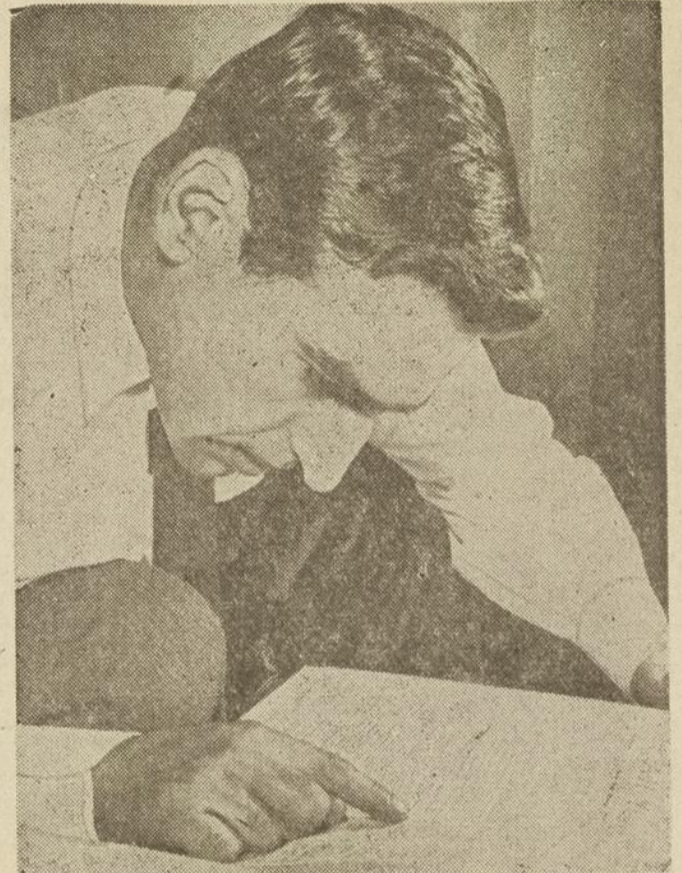
Avant l'Union Nationale, les collèges recevaient \$10,000 par année chacun. Et ils n'avaient pas un sou pour la construction. Le gouvernement actuel a donné \$14,000,000 pour la construction seulement. C'est donc \$14,000,000 de plus que les anciens gouvernements. De plus, nous avons porté l'octroi annuel de \$10,000 à \$25,000.

La cité universitaire de Québec, poursuit-il, est l'oeuvre du gouvernement actuel. L'Université Laval a reçu des millions de dollars de l'administration provinciale. La mention de ces faits n'a pas pour but de diminuer le grand mérite de cette institution, ni des sacrifices et du dévouement de ceux qui ont assuré son rayonnement.

A propos de l'Université de Mont-réal, certaines mises au point aussi s'imposent. Des gens, qui ne sont pas loyaux, pour ne pas employer une expression trop forte, disent que le gouvernement ne donne que \$1,300,000 à cette institution. Ces gens oublient que le gouvernement a dépensé \$14,500,000 pour bâtir l'École Polytechnique, la plus grande école du genre au monde; qu'il a dépensé plus de \$3,000,000 pour l'Ins-

titut de microbiologie que dirige le Dr Armand Frappier, de réputation internationale; qu'il paie \$1,200,000 pour l'entretien de l'École Polytechnique et de \$500,000 à \$600,000 pour l'entretien de l'école des Hautes Études Commerciales. La vérité a ses (suite à la page 6)

Innocent et déshonoré



Après neuf mois d'emprisonnement pour un crime dont il a été acquitté à la suite d'un procès en appel, John Yorgovitch est à la recherche d'un emploi afin de se procurer l'argent nécessaire à une poursuite en dommages pour arrestation et emprisonnement injustifiés. Il avait été condamné à deux ans de prison, à Ottawa, pour faux chèque et, maintenant, il dit qu'il lui est impossible d'obtenir un emploi.

Avez-vous une question à poser concernant

L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q.— Je reçois maintenant des prestations qui doivent s'épuiser dans cinq semaines. C'est ma première réclamation. Aurais-je droit aux prestations saisonnières et, dans l'affirmative, quand commencent-elles et combien de temps durent-elles?

R.— Si vos prestations ordinaires s'épuisent après le 1er décembre, vous auriez droit aux prestations saisonnières pourvu qu'eu vous remplissiez toutes les autres conditions. Les prestations saisonnières commenceraient immédiatement après que vos prestations ordinaires s'épuiseraient et durerait au moins 12 semaines, mais pas après le 16 mai 1959. Sans un examen de vos dossiers il n'est guère possible de vous donner des renseignements plus précis concernant la durée de votre réclamation.

Q.— En 1957 j'ai travaillé dans une scierie à titre d'ébarbeur. Je gagnais \$8.50 par jour plus pension à \$2 par jour, soit un total de \$10.50 par jour. On me donna des timbres de \$1.20. Cette année j'ai travaillé pour la même compagnie aux mêmes gages et mêmes conditions, faisant le même travail mais on me donna des timbres de \$1.12. Ai-je droit à des timbres de \$1.20?

R.— Si vous travaillez cinq jours par semaine et gagnez \$52.50 par semaine, vous auriez droit à des timbres hebdomadaires de \$1.12. Vous devez gagner au moins \$57 par semaine pour avoir droit à des timbres hebdomadaires de \$1.20.

La vie de

Sir Etienne-Pascal Taché

par l'Hon. Antoine RIVARD

VI - Suite

En 1864, le pays avait à la tête de l'administration le Gouvernement dirigé par Sanfield MacDonald et H. A. Dorion. Lors de la première session, le gouvernement sentit ses positions chancelantes et entra alors en communication avec tenta de les consolider. Ms Donald Sir Etienne Taché pour lui demander d'entrer dans le cabinet avec quelques amis conservateurs, dont monsieur Cartier. Sir Etienne refusa, indiquant qu'il ne désirait pas retourner à la politique active.

Le ministère McDonald-Dorion résigna en s'avouant incapable de remplir son programme faute d'appui suffisant. Lord Monck, alors Gouverneur, chargea monsieur Ferguson Blair, un des Ministres démissionnaires, de former une administration. Le premier homme auquel pensa monsieur Blair fut Sir Etienne Taché, tant cet homme retiré de la vie publique avait laissé un nom universellement respecté, une influence que son absence ne s'emblait pas devoir éteindre. Sir Etienne refusa une seconde fois. La crise se prolongeait et il est inutile de dire que les affaires de tout le pays s'en ressentait.

Lord Monck fit venir Sir Etienne Taché à sa résidence, le pria personnellement de prendre les rênes de l'administration, lui laissant carte blanche sur le choix de son ministère.

Il ne fait pas de doute que Sir Etienne était l'homme de la circonstance; sa longue carrière politique, ses principes conciliants et modérés lui donnaient droit à la haute position qu'il avait déjà occupée en 1856, celles de Premier-ministre. Il hésitait cependant, il n'avait aucune ambition personnelle. Ce sont toujours ceux-là qu'on réclame et dont on a besoin dans la vie publique.

Georges Etienne Cartier et ses amis le prièrent d'accepter, et enfin Sir Etienne Taché consenti à former avec John A. MacDonald un deuxième Conseil Taché-MacDonald. Ce Ministère fut constitué d'hommes particulièrement éminents.

BAS CANADA

Hon. Sir E. P. Taché, Premier-ministre
Receveur Général
George E. Cartier, Procureur-Général

Alex. T. Galt, Finances
T. C. Chapais Commissaire des Travaux Publics

Thomas D. Megee Agriculture
Hector A. Langevin Solliciteur-général.

HAUT CANADA

Hon. John A. MacDonald Procureur général

Alex. Campbell Commissaire des Terres
M. H. Foley Maître Général des Postes

T. Buchanan Président du Conseil Exécutif

James Cockburn Solliciteur-général
Ce Ministère prenait le pouvoir dans les temps les plus difficiles. Les partis, jusque là presque également divisés, se faisaient depuis deux ans une lutte terrible. Les affaires avaient été forcément négligées par le changement difficile d'administration.

Sir Etienne fit amender la loi de la milice, accordant aux volontaires une paie de \$0.50 par jour 16 jours d'exercice.

C'est aussi à cette époque que la Grosse Ile fut désignée comme poste de quarantaine où les bateaux devaient débarquer leurs passagers. Les droits de péage sur les canots furent abolis.

Sur une motion de censure présentée par l'Opposition au sujet d'un prêt fait en 1859 à la ville de Montréal, le ministère fut laissé avec une minorité de deux voix. Les Ministres décidèrent de demander au Gouverneur la dissolution des Chambres. Ce pouvoir leur fut accordé, mais au lieu de s'en servir, ils entrèrent en négociations avec le chef de l'opposition, monsieur Brown. Ce dernier exprima l'opinion que l'occasion était favorable de régler les difficultés constitutionnelles qui existaient à l'état aigu, et déclara qu'il serait prêt à donner son concours à une administration qui voudrait examiner sérieusement cette question.

En trois ans quatre ministères différents avaient été condamnés et deux élections générales n'avaient pas ramené l'harmonie. Les affaires avaient changé, la législation avait souffert de la chute des ministères et les débats étaient devenus de plus en plus acerbes. Un changement s'imposait.

Les chefs des deux partis se donnèrent la main afin de sauver le pays du péril grave qui le menaçait. Ici encore, comme au temps du McNab, c'est Etienne Taché qui cimentait l'union sacrée des hommes jusqu'alors ennemis acharnés, pour conjurer le danger et promouvoir l'intérêt commun.

Après de longues délibérations, les chefs conclurent un arrangement par lequel le gouvernement s'engageait à présenter à la session prochaine une mesure qui introduisait le principe d'une confédération et qui permettait aux autres provinces d'entrer dans le plan fédératif.

Pour consolider le projet, Monsieur Brown, McDougall et Mewatt entrèrent dans le Cabinet, lui assurant une majorité décisive dans le Haut-Canada.

La nouvelle de la coalition et

(Suite à la page 7)

AVIS

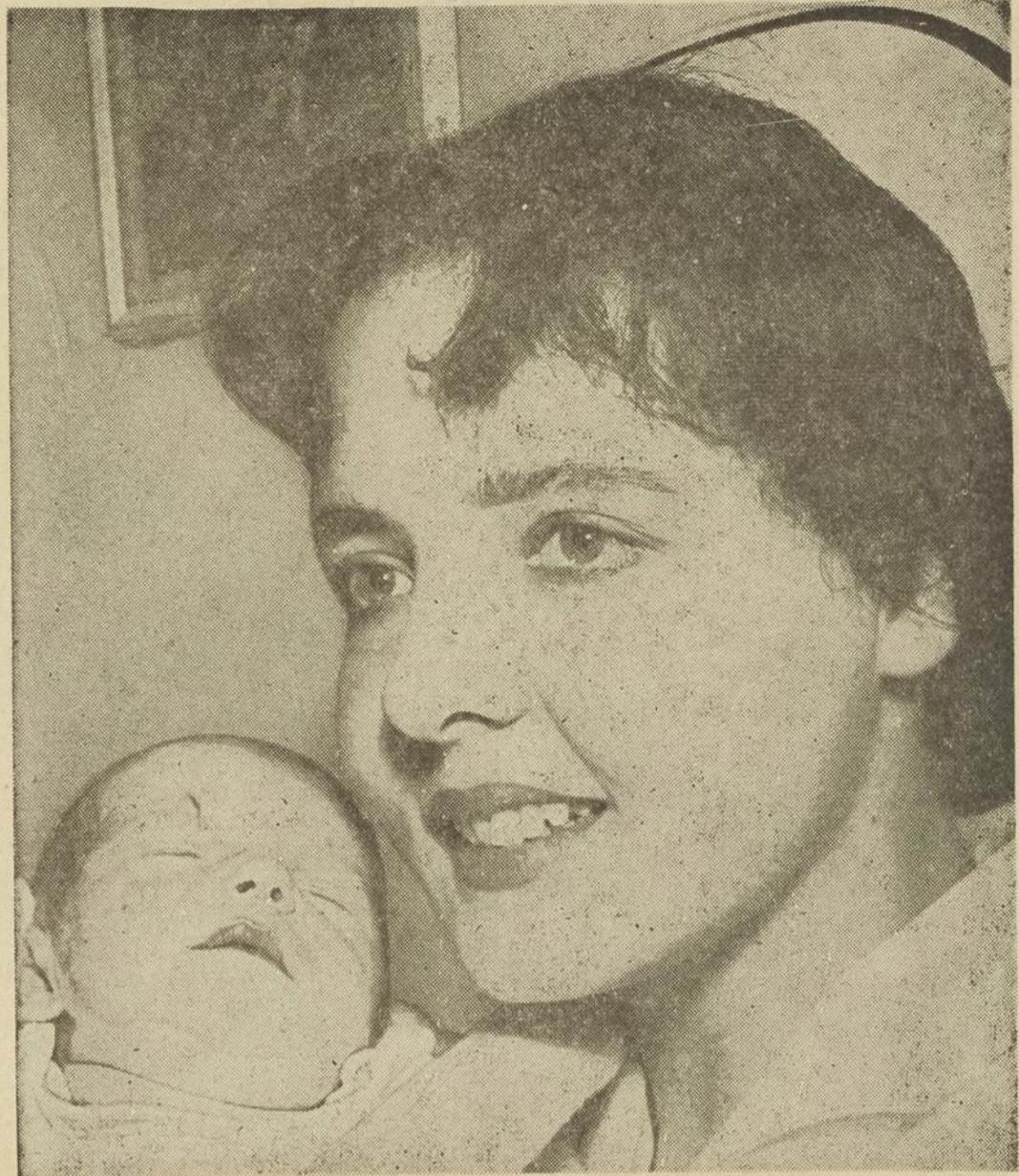
AUX MEMBRES DE L'ASSURANCE-MUTUELLE contre le feu des paroisses St.Thomas et St.Mathieu

A une assemblée des directeurs de la dite compagnie, il a été proposé et résolu qu'une cotisation de \$5.00 soit imposé sur les billets de dépôts consentis par les membres pour payer les dommages par le feu sur deux bâtisses assurées.

Ludovic Têtu Secrétaire

Cette contribution sera payable à 39, des Erables ou au garage Pont Rivard.

Bébé non adoptable abandonné à l'église



Un soir récent, le Révérend E. J. Dentinger, de l'église St-Joseph, à Hamilton, était demandé au téléphone. A l'autre bout du fil, une voix de femme dit : "Si vous regardez dans le dernier banc de l'église, vous trouverez un paquet — il contient un bébé". Le bébé, une fille, devait avoir de 7 à 10 jours. Il était enveloppé dans du linge neuf. Le Révérend le fit porter à l'hôpital St-Joseph où la jolie garde Loretta Saliccioli (ci-dessus) l'a nommé Marie-Anne. Les autorités de l'Aide sociale ont déclaré que l'enfant ne pourrait être adopté avant que sa mère soit venue l'identifier elle-même.

Les cours de personnalités

L'Institut Le Royer, une école dynamique de personnalité qui connaît un vif succès à Montmagny.

Jeudi le 26 février, dans la salle de l'Ecole Beaubien, un groupe d'élèves, de tout âge et tout rang social, formait le conseil de direction du nouveau Club de Personnalité, dont les membres suivent le cours de personnalité depuis le 12 février donné par le professeur Gauvreau.

L'Institut LeRoy fondé à Montréal par M. Claude Bourmival, président, il y a 6 ans, vise à réhausser le niveau social des Canadiens-Français par leur culture intellectuelle.

La formule est unique au monde et son succès est tel que des cours sont présentement donnés dans 41 villes et villages de la province. Le manque de professeurs ralentit l'expansion.

Le cours de personnalité est à la base de toute la formation que procure cette dynamique école: Il combat les complexes, met en valeur toutes les facultés intellectuelles et physiques.

Les finissants peuvent s'inscrire aux cours ultérieurs d'efficiencia, d'études civiques, de gestion des affaires, d'esthétique appliquée à la personnalité qui réunissent les anciens élèves, une fois par mois pour discuter des données fournies par l'Institut et poursuivre les exercices destinés à affermir et à approfondir la culture de la personnalité.

Le président de notre club ici à

(suite à la page 4)

Choisissez avec les "experts" les bons souliers pour l'école

Pourquoi ne pas ouvrir l'oreille à ce que la jeune génération a à dire là-dessus?



"Prenez mon avis de connaisseur. Ils sont parfaits"

Ses premiers souliers d'"homme"! Le pied est solidement supporté. Doublure germifuge. Et belle apparence.

\$4.99



Candy Kids HEWETSON



Qualité
Élégance
Confort

Nous croyons sincèrement qu'il n'y a pas de meilleures "aubaines" cette saison en fait de souliers. Venez le constater par vous-même.

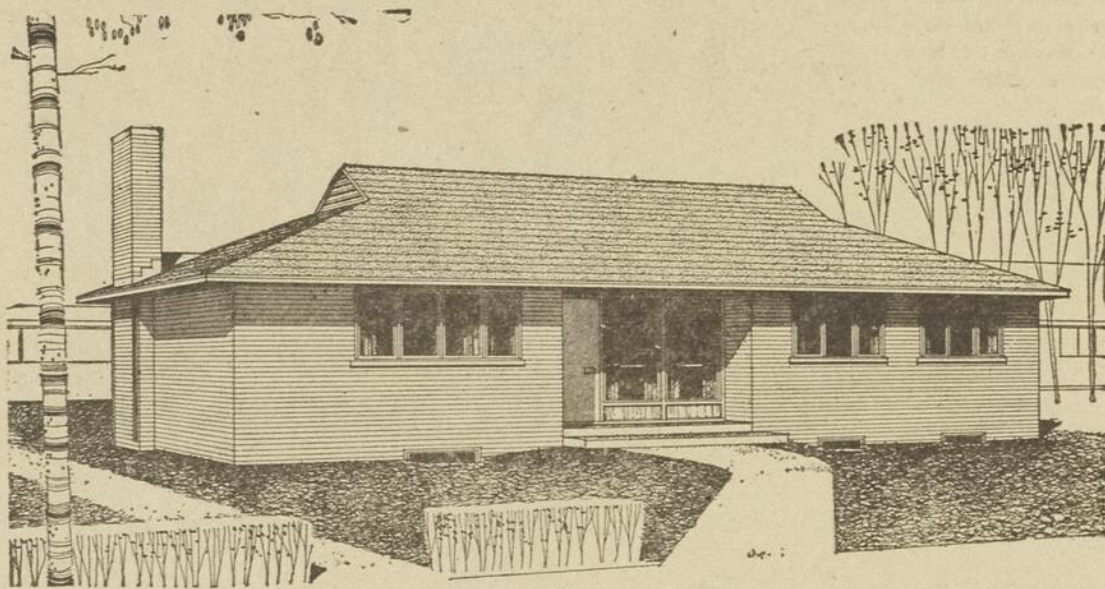
Nous offrons les chaussures de HEWETSON of CANADA

Comptoir de Chaussures Enr.

M. REAL MONTMINY, PROP.

30 RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL:312

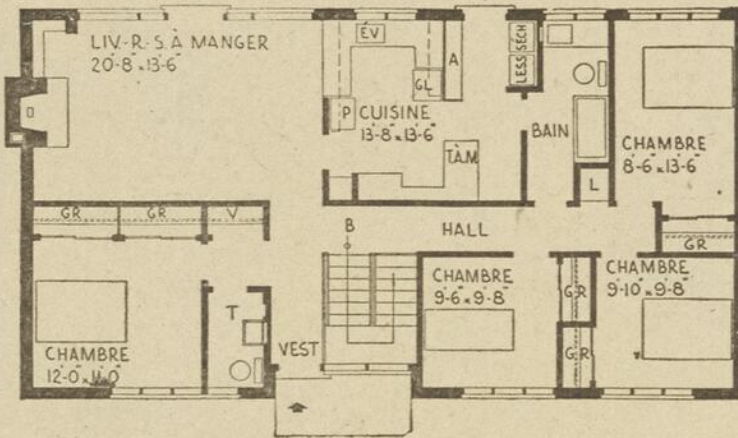
Bungalow à quatre chambres ayant une division originale



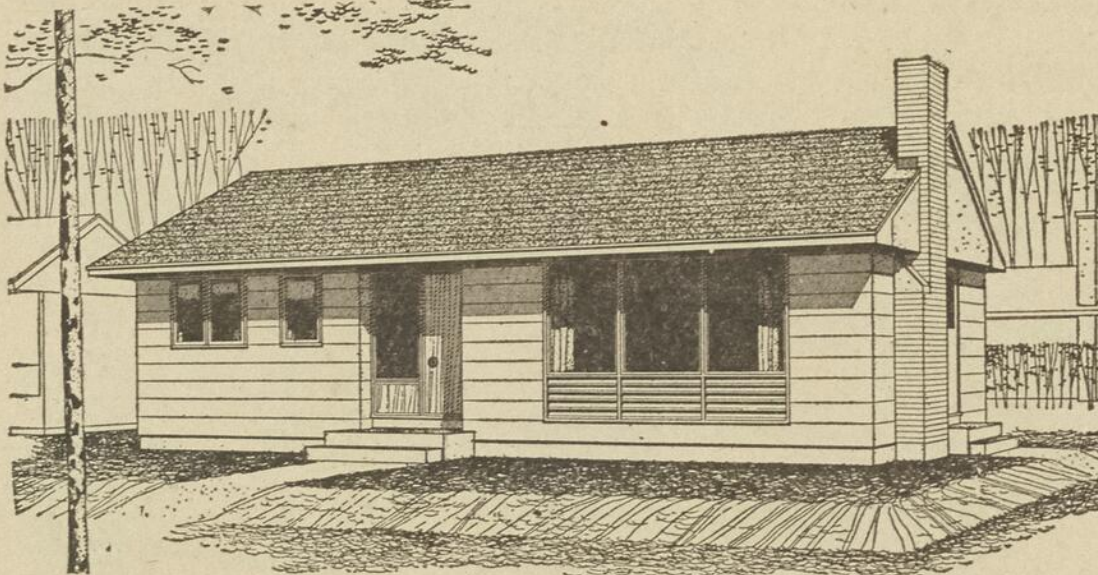
L'architecte Dennis Peters de Oakville, Ontario, a conçu ce bungalow à quatre chambres qui a plusieurs caractéristiques intéressantes dans sa distribution intérieure inusitée.

Les points à remarquer sont l'aire du living-salle à manger qui donne sur le jardin arrière et communique avec celui-ci; l'aménagement pour manger dans la cuisine; l'accès de la porte arrière à salle de bain, ainsi que l'intimité créée par l'absence de fenêtre dans le mur latéral de la maison. Un autre trait intéressant est la chambre des maîtres qui est séparée des autres chambres par le hall d'entrée.

Aire totale de parquet, 1,508 pieds carrés; dimensions extérieures, 52 pieds sur 29 pieds. Les épures pour cette maison, appelée Modèle 803, peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement, à un coût minimum.



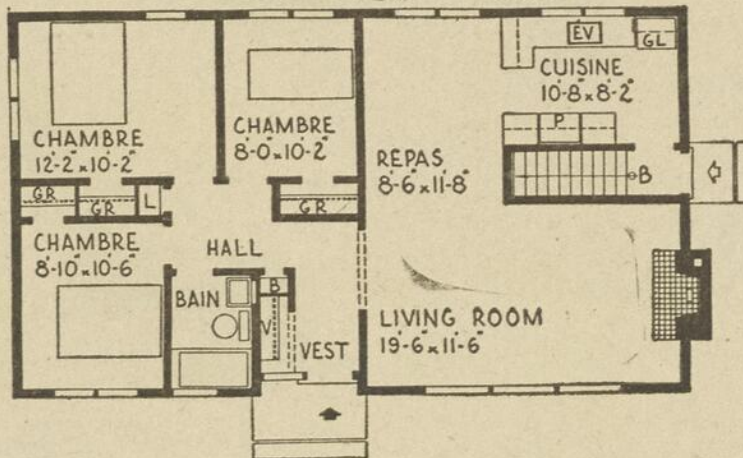
Bon plan de bungalow avec aire de séjour maximum



La spaciosité de cette maison est mise en évidence par le living-room-salle à manger donnant sur le jardin et sur la rue. Le dégagé de l'aire de la cuisine, living-salle à manger, fait paraître ces pièces plus grandes que la réalité.

Il y a amplement d'armoires dans la cuisine qui est d'accès facile tant de la salle à manger que de la porte d'entrée arrière. Les facilités de lessivage et de chauffage au sous-sol ont été groupées autour de l'escalier laissant ainsi un vaste espace qui peut être employé comme salle de jeu.

Aire de parquet, 1,013 pieds carrés; dimensions extérieures, 41 pieds huit pouces sur 24 pieds quatre pouces. Les épures de cette maison, appelée Modèle 231, peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un coût minimum.



Annonces classifiées

LOGEMENT A LOUER

Cinq pièces, chauffé, rue Ste-Bri-
gitte, S'adresser à: M. Léandre
Morin, Tél. 1162 3fs

Devis, plans, estimation faite gra-
tuitement, prêts. Tél.: 105, Mont-
magny Construction Enr., M. Ro-
bert Bernier, gérant, 3, rue St-
Magloire.

A VENDRE

Brûleur à Poêle de marque KEMAC
presque neuf. A vendre à moitié
prix. S'adresser à: Tél. 653w jno

A VENDRE

S votre épicerie n'a pas d'éturgeon
en bote. Veuillez vous adresser à:
René Guillemette, Rue Ste-Anne
Tél. 681 Montmagny 6-3fsP

LOGEMENT A LOUER

Très beau logement à louer com-
prenant 4 pièces chauffées, s'adres-
ser à: M. Philippe MORIN
Tél. 537w j.n.o.

Terre à bois demandée. Confiez-nous
la vente de votre propriété. Tran-
sactions Immobilières Enr. 24 Ste-
Marie, Montmagny. Tél.: 1145.

Avons besoin d'hommes et de da-
mes ambitieux disposant de loisirs
pour vendre régulièrement ou à
temps partiel nos 225 produits ga-
rantis dans les deux paroisses de
Montmagny. Commission généreuse;
aucune expérience requise. Plan
d'essai de 30 jours. JITO, Dépt A,
5130 St-Hubert, Montréal.

Gagnez de l'argent pendant vos
heures libres. Si vous avez quatre
heures libres par jour, hors de vo-
tre foyer veuillez vous adresser à
Casier Postal 432, Montmagny.

Commerce Rawleigh maintenant va-
cant dans Co. Montmagny. Commer-
ce bien établi. Excellente occasion.
Plein temps. Rawleigh's, Dept. C-
526-189, 4005, rue Richelieu, Mont-
réal.

A vendre

Très belle propriété à revenus
qui pourrait servir de poste de
commerce, à vendre à l'Islet-
Village, près de l'église. Tran-
sactions Immobilières, 24 Ste-
Marie, Montmagny, Tél.: 1145.

Dr E. Gobeil, O.D.

optométriste

EXAMEN DE LA VUE

Lun., Mar., Mer., Vendr.,
9 A.M. à 11.30 A.M.
2 P.M. à 5 P.M.

Vendredi soir de 7h. à 9h. P.M.
Jeudi et Sam. de 9h. à 11.30 A.M.
Samedi P.M. Sur rendez-vous....

EDIFICE ALLARD

63, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tél: 43

A VENDRE

Machine à souder GENERAL E.
LECTRIC en bonne condition, 200
ampères, générateur sur roues, opé-
rant sur 550 volts, 3 PH.
S'adresser au Biscuits Montmagny
Inc. 20-2-3fs

A VENDRE

Table de pool, en bonne condition,
très bon prix. S'adresser à:
M. Jean-Baptiste Gagnon,
St-Euphémie. 20-2-3fsP

Il n'en coûte rien pour faire ven-
dre votre Propriété, commerce, terre
ou terre à bois etc... Voir votre
maison de confiance établie depuis
5 ans.

IMMEUBLES MONTMAGNY Enr.
rue St-Magloire,
Montmagny Tél: 105

A LOUER

Loyer de sept pièces, avec cave,
rue St-Ignace, libre le 1er mai.
S'adresser par tél: au No. 666
20-2-3fs

Serait acheteur de boudeaux à ve-
neer 26 pouces de longueur et 8 pou-
ces de diamètre et plus.
Théophile Pelletier, LaDurantaye,
Tél: 227 3fsP

A VENDRE

Maison neuve, sept appartements,
deux chambres de bain. S'adresser
à: M. Adrien Thivierge, 29, 6e rue
Tél.: 1058 27-3fs

Transformez vos heures libres en
\$\$\$\$. Consacrez ce temps libre à
représenter les cosmétiques Avon.
Nous vous entraînons. Territoires
libres dans Kamouraska, Témiscou-
ata et Rivière du Loup. Veuillez vous
adresser à Casier Postal 432, Mont-
magny.

AUBAINES

A MONTMAGNY
Propriété à vendre en face de
l'église avec terrain sur la rue
de l'Anse.

Propriété, dans la 7e rue, plein-
pieds, à vendre.

Propriété rue St-Ignace. Ter-
rain 182 x 75.

Propriété. 3 logements, neuf, à
St-Paul.

Maison deux logements, située
rue St-Octave

Maison neuve à vendre, avec
terrain de 175' x 75'

Belle propriété avec grand ter-
rain, sur la rue St-Pierre. Bon-
nes conditions.

Deux propriétés avec grand ter-
rain situées sur la rue des Bra-
ble. Bonnes conditions.

Propriété sur la rue St-Augus-
tin. Bon marché.

Propriété sur la rue Champlain
comprenant deux logements.

Belle terre à bois à vendre.

Plusieurs terrains à vendre.

Nous avons aussi plusieurs autres
gros commerces que nous ne pou-
vons annoncer. Consultez-nous,
nous, nous pouvons vous guider
dans vos achats d'immeubles et
vous faire économiser beaucoup
d'argent.

Pour achat de commerce
voir le Courrier.

Pour renseignements concer-
nant ces offres, s'adresser à:

LES IMMEUBLES MONTMAGNY ENR.

Robert Bernier, gérant
Membre de la
Chambre d'Immeubles

3, rue St-Magloire,
Montmagny.
Tél.: 105,

Le seul bon remède: la détente

Un bulletin que vient de publier le Ministère de la Santé, de l'Éducation et du Bien-Être des États-Unis (Division de la Nutrition et des drogues) met l'automobiliste en garde contre l'usage abusif de stimulants, tels que les drogues 'Amphétamines'. Les stimulants, précise le rapport, ont leur place légitime dans la médecine, mais peuvent être fatal au conducteur qui en use pour combattre la fatigue et la somnolence, espérant pouvoir conduire au-delà de ses capacités normales.

Au lieu d'accroître l'énergie, ces 'remèdes' stimulants sont de véritables 'coups de fouet' au peu d'énergie qui reste. Ces coups de fouet sont généralement suivis d'assoupissements, et c'est là que commence le danger. L'homme croit être en for-

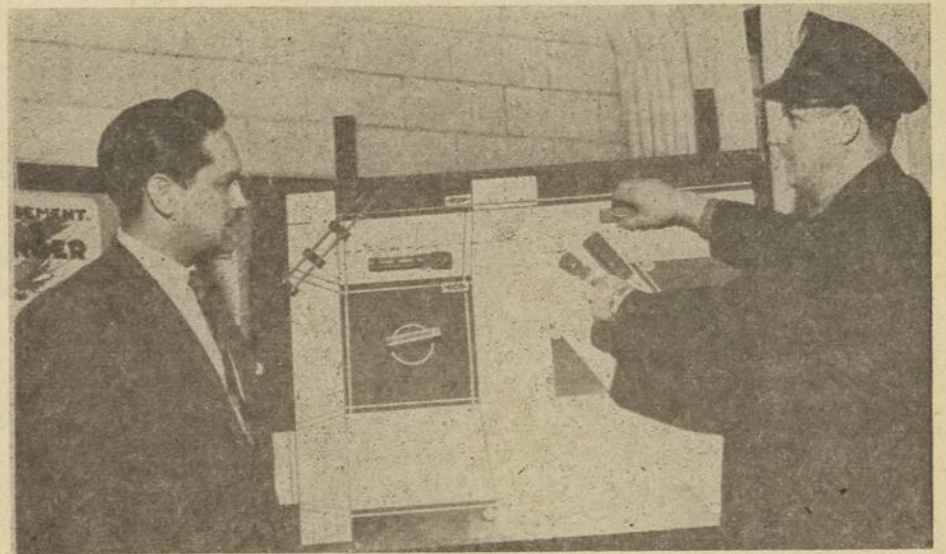
me pour accomplir des exploits, alors qu'en réalité il est en pleine excitation nerveuse. Le manque de sommeil peut produire des hallucinations, où on croit voir une chose qui n'existe pas, ou qu'on est attiré par l'obstacle même qu'on doit éviter.

Ce rapport ne fait que confirmer la thèse que rien ne peut remplacer un sommeil réparateur et qu'il est impossible de tromper la nature sans s'exposer à des conséquences graves.

Quand on est responsable de la conduite d'un véhicule sur la voie publique, la plus élémentaire prudence exclut tout moyen artificiel pour réduire ou retarder la fatigue. Le seul remède valable contre la fatigue musculaire ou cérébrale, c'est le repos et la détente.

R. U.

Programme de sécurité à l'Hydro-Québec



Sur la photo reproduite ci-dessus, un chauffeur explique à l'Instructeur en Chef, M. André St-Amand, comment un accident s'est produit. Il reconstitue, dans tous ses détails, les circonstances au moyen du 'Magno-Safety Board' ou tableau magnétique où les véhicules en miniature peuvent circuler dans une position verticale.



Sur la deuxième photo reproduite ci-dessus, le chauffeur s'explique devant le Comité des Accidents institué pour déterminer la part de responsabilité qui incombe au chauffeur et les sanctions, s'il y a lieu.

De gauche à droite, le chauffeur, M. L. Charbonneau, M. André St-Amand, remplaçant M. C. Laverdure, Ingénieur-en-Chef des Ateliers, M. J.-E. Lionais, gérant du Bureau des Services, et M. R.L. Perreault, gérant-adjoint de ce bureau.

Un drôle de pistolet...



Un fringant jeune homme, Bryan Edwards, 15 ans, de Toronto, a perdu son emploi, dernièrement, et est en voie d'en perdre un autre parce qu'il travaille trop vite. Sa mère dit qu'il use ses pantalons et ses souliers "dans le temps de le dire". Peut-être ralentira-t-il, avec le temps! Bryan a trop d'énergie à dépenser. Pourtant, il y a tellement de calmants... pour les nerfs!!!

Les cours...

(Suite de la page 3)

Montmagny, est M. Roméo Couillard, vice-présidente Mme Lucrécia Dubé, sec.-trés. Mlle Jano Levesque et par la suite 7 directeurs furent élus: M. Laurent Béchard, L'abbé Gaétan Guimont, M. Denis Laberge M. Denis Blais, Mlle Madeleine Carignan, M. François Marquis, M. Marcel Collin.

Le Publiciste, Denis Laberge

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. FORTIN

3e Avenue, Montmagny
C.P. 1033 Tél.: 960

SUN LIFE DU CANADA

ATTENTION

Acheter vos meubles directement du manufacturier

SPECIAL

Set de salon 3 mx. à partir de \$ 129.00
Fauteuil berçant à partir de \$ 37.00

LES ATELIERS MERCIER FNR.

82, Ste-Brigitte, Montmagny, Qué. Tél.: 535

"3 par jour viennent à bout du mal de dos!"

La fonction normale des reins consiste à éliminer de l'organisme les déchets et l'excès d'acidité—qui sont si souvent la cause du mal de dos. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent le fonctionnement des reins et aident à vous soulager du mal de dos. Elles l'ont fait pour d'autres. Prenez-en seulement 3 par jour. Vous pouvez compter sur les Dodd's.



64-F

BOUCHERIE — EPICERIE MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811w
à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

A STE-ANNE DE LA POCATIERE

Des écoles diocésaines pour la formation de moniteurs

TIMBRE DE NOEL 1958

La Campagne du Timbre de Noel 1958, vient de se terminer
En voici le résultat dans chaque paroisse du comté:

Paroisse	Souscriptions des municipalités		Total
	Individuelle		
Paroisse St-Thomas	100.00		
Saint-François	15.00	93.50	108.50
Cap St-Ignace	25.00	180.50	205.50
Montmagny Ville:	\$200.00	1579.40	1879.40
Berthier	10.00	29.75	39.75
Saint-Pierre	25.00	116.50	141.50
Saint-Paul	50.00	67.40	117.40
Ste-Appolline	2.00	37.75	39.75
St-Fabien	10.00	25.50	35.50
Ste-Euphémie	25.00	16.00	41.00
Ste-Lucie	—	21.50	21.50
Lac Frontière	5.00	10.15	15.15
Notre-Dame du Rosaire	10.00	24.00	34.00
St-Just	—	6.00	6.00
Ile-Aux-Grues	5.00	8.00	13.00
	\$482.00	\$2215.95	\$2697.95

Très sincère merci à nos généreux souscripteurs.
Dr. Albert Dumas, secrétaire

Les Conseils des Oeuvres des diocèses de Ste-Anne de la Pocatière et de Rimouski prévoient pour cette année la création d'écoles diocésaines de formation pour moniteurs et monitrices de loisirs. Les conseils espèrent même qu'au mois de juin, plusieurs jeunes gens et jeunes filles de ces deux diocèses pourront s'inscrire à des cours d'une semaine, approuvés par la C.O.P. qui seront donnés pour le diocèse de Ste Anne de la Pocatière dans la ville de Rivière du Loup et pour le diocèse de Rimouski, à Rimouski même.

Ces écoles sont le résultat d'enquêtes menées l'an dernier par les Services de Recherches des Conseils des Oeuvres précités auprès de M. les curés, afin de connaître les activités des oeuvres de loisirs dans chaque des paroisses des diocèses de Ste-Anne et de Rimouski. Ces relevés ont été faits au moyen de questionnaires comprenant trois parties Les Oeuvres de Terrains de Jeux (O.T.J.) les Comités Paroissiaux de Loisirs et les remarques et suggestions.

Des écoles de formation pour moniteurs et monitrices existent déjà dans les diocèses de St-Jean, Québec Nicolet, St-Hyacinthe, Chicoutimi, Hull et St-Jérôme. Ces cours se donnent chaque année à la fin de juin. L'an dernier, 600 candidats ont suivi ce cours d'une durée d'une semaine. Des cours plus avancés sont aussi donnés sous les auspices de l'Université Laval à Québec pour les candidats qui désirent, après la première année, se spécialiser davantage. Un diplôme est décerné dans cette catégorie par l'Université Laval.

Un coeur neuf!



Linda (à gauche) est l'heureuse fillette de M. et Mme Trudel, de Bancroft, en Ontario. Linda a reçu un chèque de \$3,250 pour défrayer le coût de l'opération qu'elle subira à la Clinique Mayo, de Rochester, aux Etats-Unis. Cette intervention chirurgicale la guérira de l'anomalie dont elle souffre: elle a un coeur de "bébé bleu". Le chèque lui a été offert par le club Lions, par le syndicat professionnel, auquel M. Trudel appartient, et par des bienfaiteurs de Bancroft.

Je ne lache...

(suite de la page 2)

droits et les faits doivent être rétablis. Le gouvernement va d'ailleurs dépenser \$12,000,000 pour la nouvelle Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Ces statistiques démontrent, hors de tout doute, que le gouvernement actuel de la Province accorde une aide très généreuse aux universités du Québec et qu'il entend conserver par là les droits sacrés de notre province en matière d'éducation.



L'avenir leur appartient

Ils peuvent envisager l'avenir avec confiance, car ce jeune homme résolu a déjà commencé à réaliser un programme d'assurance qui protégera sa future épouse et son propre avenir, grâce au plan d'épargne méthodique et bien conçu qu'offre l'assurance Sun Life.

RENE ADAM

L'Islet P. Q.
Tél. 29-s-3
SUN LIFE DU CANADA



FAITES DE VOTRE RÉUNION

UNE MONDANITE
EN OFFRANT LES
BISCUITS À THÉ



BIEN MEILLEUR

BISCUITS
MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

M. le Dépositaire de voitures...
voici de quoi vous faire réfléchir!

Partout au Canada, la Rambler établit de nouveaux records de vente. Rambler est la voiture à succès de l'année. D'octobre à janvier, le nombre d'enregistrements a augmenté de 96% sur celui de l'an dernier.

Une concession Rambler vous apporte une gamme complète de voitures.

N'hésitez pas à vous joindre à l'équipe Rambler. Préparez-vous dès à présent un meilleur avenir! Rambler vous offre tous les produits nécessaires pour le marché des voitures compactes.

Tout dépositaire dynamique, de situation financière sûre, est invité à écrire à M. Leo E. Fenn, vice-président, American Motors Sales of Canada Ltd., 2951 Danforth Ave., Toronto 13. Ou à téléphoner à OXFord 9-9371.

• Série complète de 22 modèles. Un modèle convenant à chaque prospect!

• 67% de reprises d'autres marques indiquent qu'un nombre toujours plus grand de Canadiens adoptent la Rambler!

• La Rambler conserve une excellente valeur de revente dans la catégorie à prix modique.

• Facile à vendre. Assure tout le confort et l'aisance désirables à 6 personnes de grande taille!

• La construction monopièce, entièrement soudée de la carrosserie et du cadre, plus une épaisse couche d'antirouille assurent une plus longue durée, une plus grande sécurité et une meilleure valeur de revente!

une concession qui vous offre un bel avenir...

Rambler

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DEPUTE DE MONTMAGNY

100, Carré d'Youville, Québec — Chambre 530

DENYS DIONNE, b.a., 11.1.,

AVOCAT

142, Ste-Anne,
QUEBEC

Tél.: LA-5-7195
Rés.: MU-1-3784

Pour toutes vos assurances
consultez

Philippe Roy Inc.

Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY

Bureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX
MONTMAGNY,

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident.
HEBERT & PROULX
TEL.: 1001

Jean-Paul
CLOUTIER

Maurice
CLOUTIER

Gaston
CLOUTIER

B.A. B.A., L.L.L. Courtier
Licencié en Sciences Commerciales Notaire d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montmagny

Cité de Montmagny, — — P. Qué.

Alex. Chouinard, C.R.

— AVOCAT —

60, rue St-Louis — Tél: 48
MONTMAGNY

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres en
électricité

ROGER PROULX

ENT.-ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie — Tél: 265-W
MONTMAGNY

Tél: 462 Casier Postale 397

Dr. Germain FORTIN

Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maternité et
Gynécologie

9 Ste-Julie — Montmagny
(Voisin Hôtel de Ville)

Dr ANTOINE FISET

Médecine générale

&

Obstétrique

9, rue Ste-Julie

Tél: 462 — MONTMAGNY

Dr. J.-M. Bernatchez, d.d.s.

Chirurgien-dentiste

4, Rue Jacques Berthiaume

Ste-Foy Québec

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien

Vente d'accessoires électrique

Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 200

— MONTMAGNY —

La vie de...

(Suite de la page 3)
du projet confédératif provoqua une grande émotion qui se transforma bien vite en un enthousiasme général. Le germe de la constitution qui nous régit venant d'être jeté en terre. Il l'avait été par un des vôtres, un fils de Montmagny.

C'est le 10 octobre 1856 qu'eut lieu à Québec cette célèbre conférence des délégués des provinces maritimes et des membres du Gouvernement Canadien. Jamais assemblée plus grave de conséquence n'avait été convoquée. Des délibérations de cette réunion dépendait tout l'avenir des provinces. C'était les bases d'un grand peuple que ces hommes d'Etat allaient jeter, Sir Etienne Taché fut le président de ces assises qui durèrent 61 jours et durant lesquels furent adoptées les résolutions de Québec qui devaient servir de bases au projet de constitution.

C'est au cours de cette conférence que Sir Etienne ressentit les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau.

(Suite la semaine prochaine)

CINEMA TACHE

Mercredi — Jeudi
Vendredi — Samedi

8 - 9 - 10 mars

L'Esclave Libre

C. Gable, Ivonne De Carlo

Dim. Lun. Mar.

11 - 12 - 13 - 14 mars

Les Sacrifices

John Wayne, Donna Reed

CINEMA LAFONTAINE

Samedi Dimanche — Lundi

7 - 8 - 9 mars

Bandido Caballero

Cinémascopie

R. Mitchum Ursula Theiss

SAMEDI

après-midi

7 mars

TRAGIQUE DECISION

C. Gable, W. Pidgeon
Van Johnson

Dr M. LAVERDIERE

Chirurgien-Dentiste

20, de la Gare — Tél: 293
MONTMAGNY

Terres promises pour chasseurs...



Chasseurs qui veillez en vain dans des bois déserts, croiriez-vous qu'il existe encore des territoires où il y a trop d'originaux? Le problème cette fois ce n'est pas de repeupler certains royaumes de chasse qui ont fait l'objet de votre zèle! Le ministère ontarien de la chasse et des pêcheries vous invite plutôt à faire diminuer de moitié la population "originaire" dans la région boisée de Sioux, en Ontario, où cette photo aérienne a été prise. On y trouve 2.76 originaux par mille carré de gibier. Il est vrai que la rareté extrême du fourrage apporte de plus en plus d'anémie au sein de la gent animale. Avertissement: M. Orignal est un animal rusé qui sait vite se terrer dans les broussailles épaisses. Alors, chasseurs qui savez chasser...

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

P.-R. Thivierge, C.A., Raymond Kirouac,

C.A., André Gagnon, C.A., Gérard Beaulieu, C.A.,

71, rue St-Pierre, Québec. — Tél.: 5-4955

Caron, Corriveau Renaud,
COMPTABLES AGREES

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A:

Edifice Caisse Populaire

86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél.: 1003

Résidence: 29 rue de l'Anse — Tél.: 702

MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP — MATANE

Téléphone: 72

PARE & DAVELUY
AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY
(Edifice ALLARD)

Téléphone: 194

Jos. MARINEAU

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, Montmagay

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.

NOTAIRE

Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767

2, Rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.

Tél. Bur. 1133
Rés. 631

DENIS GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare.
Montmagny

Souper de vendredi

Soupe pois et champignons, avec curry
 Poisson farci, au four
 Patates au persil
 Quartiers de citron
 Jeunes carottes au beurre
 Chou chaud
 Tarte chiffon aux fraises
 Café — Thé — Lait
 N.B. Mesures rases. De 4 à 6 services.

Soupe pois et champignons, avec curry

Dans une casserole, mélanger 1 boîte (10½ onces) de soupe condensée aux pois verts et 1 boîte (10½ onces) de soupe condensée aux champignons. Ajouter 1 c. à thé de poudre de curry, et bien incorporer. Ajouter, en remuant, 10½ onces de lait et 10½ onces d'eau. Chauffer, mais sans amener à ébullition. Remuer de temps à autre, pour bien mélanger le tout.

Poisson farci, au four

Prendre un aiglefin ou une perche de 3 ou 4 livres, nettoyé. Rincer à l'eau froide. Assécher sur du papier buvard.

Saupoudrer l'ouverture de sel et de poivre. Remplir d'une savoureuse farce au pain. Fermer l'ouverture avec des pics de métal. badigeonner d'huile végétale.

Transférer dans un plat enduit d'huile végétale. Mettre à four modéré (350 d. F.) pendant environ 1 heure.

Servir dans une grande assiette, avec de petites patates au persil, de jeunes carottes au beurre et des quartiers de citron.

Souper de dimanche

Jus de tomates
 Epaule de mouton braisée
 Patates pilées
 Fèves vertes meunière
 Soufflé au chocolat
 Sauce moussueuse
 Café — Thé — Lait

Soufflé au chocolat

Dans la partie supérieure d'un bain-marie, mettre 1 tasse et ¾ de lait, 2 cubes (de 1 once) de chocolat et ½ tasse de sucre. Chauffer au-dessus de l'eau chaude, jusqu'à ce que le chocolat fonde.

Dans une casserole, mélanger ¼ de tasse de beurre et ¼ de tasse de farine. Incorporer au mélange de chocolat. Remuer lentement, jusqu'au moment de l'ébullition. Refroidir.

Séparer 3 oeufs. Battre les blancs fermes; battre les jaunes en crème. Incorporer au premier mélange, d'abord les jaunes, puis les blancs.

Transférer dans un moule ou un plat d'une pinte. Couvrir soigneusement d'une feuille d'aluminium.

Utilisez un chaudron à vapeur ou, à défaut de cet accessoire, déposez le moule ou le plat dans une lèchefrite, en mettant de l'eau bouillante jusqu'à la moitié de la hauteur du moule. Cette cuisson, au four ou dans le chaudron à vapeur, dure 45 minutes.

Servir immédiatement avec de la crème fouettée et sucrée.

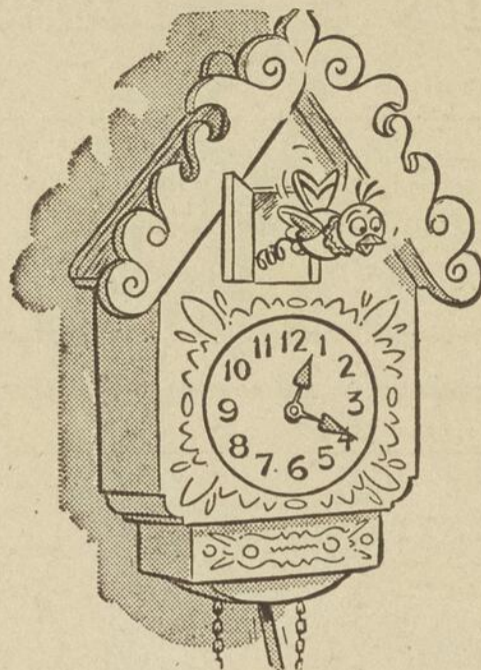
HUBERT



© 1959, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

C'est pas à toi qu'il en veut, c'est à tes dents.

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)



J'ai peur de vous avouer que c'est pas un travail pour moi; j'sais pas l'heure.

Les Aventures de FERDINAND



Spécialiste

Bureau à Montmagny:
 le samedi
 à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
 de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
 Nez, Gorge,
 449, 3e Avenue — Québec

LISETTE

par Paul Robins





LE PEUPLE



Vendredi le 6 mars 1959

LE PEUPLE

9

Nous avons entendu dire

• Qu'un humoristique avait rappelé cette semaine l'adage que: "Le sage devait savoir attendre".

— o — o —

• Que "Le Peuple" réservait à ses lecteurs de plus en plus nombreux de St-Jean-Port-Joli une surprise pour l'une des toutes prochaines éditions.

— o — o —

• Que bientôt la majorité des résidents de cette paroisse seraient abonnés à notre journal.

— o — o —

• Que le comble pour un policier était bien de se faire voler son auto devant la porte du poste de police.

— o — o —

• Qu'une des "bonnes" de la semaine était que M. André-Albert Blais, voyant passer son auto qu'un voleur venait de lui dérober salua le "chauffeur" de la main, croyant qu'il s'agissait d'un de ses clients.

— o — o —

• Que les nettoyeurs se frottent les mains en voyant pointer le dégel. Automobilistes, un peu de considération pour les piétons.

— o — o —

• Que plus de 150 jeunes se prévalent chaque samedi de l'offre du cinéma Lafontaine et voient de belles productions à prix réduit.

— o — o —

• Que l'Association Conservatrice tiendrait prochainement une réunion de son bureau de direction.

— o — o —

• Que le maire de St-Just est certain que l'on pourrait faire bientôt le voyage à Ashland.

— o — o —

• Qu'un groupe de résidents de Ste-Germaine de Dorchester et du sud du comté de Bellechasse voulait se joindre à l'expédition "Ultra montes".

— o — o —

• Qu'un microbe perfide sévit à Montmagny. Symptômes: fièvre et maux de coeur. Le remède: le lit et des pillules. — publicité gratuite pour les pharmacies —

— o — o —

• Que nos instituteurs auraient présenté un sketch d'un réalisme très discutable leur réunion de mardi dernier.

— o — o —

• Qu'un spectateur aurait lancé cette réflexion: "Quand le président de la Commission Scolaire est absent, on en profite."

— o — o —

• Qu'on entendit même un organisateur libéral, à cette réunion, évoquer la "distribution" en gros des poêles électriques, télévisions, laveuses automatiques et autres "menus" objets. Et personne, dans cette docte assemblée éducatrice, ne lui a demandé de citer un seul bénéficiaire de ces "largesses" électorales. Car enfin, de tels morceaux, ça se voit.

— o — o —

• Que si ces "niaiseries" traditionnelles restent le seul argument des opposant, ils ne sont pas prêts de voir luire le soleil de la victoire.

— o — o —

• Qu'on aurait, toujours à cette réunion, ridiculisé ceux qui donnent des écoles à nos enfants. Et ça, sous le chapiteau de l'école Beaubien...dans une réunion sur l'Education! Nous ne pouvons y croire!

— o — o —

• Que, contrairement ce qui avait été écrit dans le projet de travaux de la ville, la succession Morin n'avait pas de terrains sur la 6e avenue.

— o — o —

• Que le Dr Fernand Lizotte, député de l'Islet, serait le prochain conférencier du club Renaissance.

La Ville propose son règlement de circulation

A une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le 2 mars 1959.

A laquelle séance, sont présents MM. les échevins Laurent Paquet, Léo Laberge, Robert Morin, Adolphe Corneau, Roméo Caron, Patrice Corriveau et Marcel Desjardins formant le Conseil au complet sous la présidence de Son Honneur le Maire M. Louis O. Roy.

Proposé par l'échevin Roméo Caron; secondé par l'échevin Léo Laberge:

Que le procès-verbal de la séance du 2 février 1959 dont lecture vient d'être donnée, soit approuvé par ce Conseil.

Proposé par l'échevin Robert Morin; secondé par l'échevin Laurent Paquet:

Que ce Conseil autorise Québec Power Company à déplacer la lampe de rue présentement située près de la voie ferrée du côté nord, pour l'installer dans le poteau au coin sud-est de la rue du Dépôt, dans le but de permettre un meilleur éclairage pour l'accès à la passerelle du pont du C. N. Ry.

Proposé par l'échevin Adolphe Cor-

neau; secondé par l'échevin Marcel Desjardins:

Que ce Conseil décide qu'à l'avenir, les jours de fêtes qui seront payés aux employés de l'extérieur, c'est-à-dire à l'heure seront les suivants: La St-Jean-Baptiste, la fête du Travail, le lendemain des fêtes de Noël et du Jour de l'An de même que tout autre jour qui pourrait être déclaré

fête civique par résolution du Conseil.

Proposé par l'échevin Patrice Corriveau; secondé par l'échevin Robert Morin. Et résolu unanimement:

Que ce Conseil désire offrir ses sincères félicitations au Club de Raquetteurs "Le Bûcheron" et au Corps de Clairon du dit club qui ont

(Suite à la page 12)

L'auto du constable Marchand retrouvée à Québec

La Sûreté Municipale de la ville de Québec a retrouvé, lundi matin, l'automobile qui avait été volée dimanche soir au constable Wellie Marchand, devant le poste de police de Montmagny. Le chef Lemire, de Québec, a averti la po-

lice municipale de Montmagny mercredi et les intéressés sont allés prendre livraison du véhicule qui n'a subi aucun dommage. Cependant, il n'a pas encore été possible de retrouver le voleur. L'enquête continue.

" AVEC LE SOURIRE "

— Tu ne veux pas faire partie de notre chorale? C'est formidable, tu sais. Pendant les réunions, on boit

ou mange, on danse. — Et quand chantez-vous? — La nuit en rentrant à la maison

AU RICHELIEU-MONTMAGNY

Le Club Richelieu de Montmagny aura l'honneur de recevoir "en primeur", à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi, le 9 mars, au Manoir St-Louis, à six heures et quart la visite du nouveau Président général de la Société Richelieu, le Dr André Dorion, O.D., qui est aussi président de la Société d'Optométrie de Québec, et vice-président honoraire du Collège des Optométristes de la Province.

Le distingué visiteur sera présenté par le président du Richelieu-Québec, M. Raymond Gérin, et remercié par M. Roger Desfossés, membre du

Collège permanent de la Société Richelieu et ex-président du club local. Ce dîner-causerie sera présidé par M. Alphonse Lebel, i.e., président du Club.

— Comment as-tu fait pour m'acheter? demande Laurent, 5 ans, à sa maman.

— Ton papa a économisé pour une moitié et moi pour l'autre, mon chéri.

— Et qui c'est qui a payé la clinique?

Grande collecte de livres

Ne pas oublier que c'est demain, samedi, le 7 mars, qu'a lieu la "Grande Collecte de Livres" de la bibliothèque.

Donnez tout ce que vous voulez; un comité de censure passera en revue vos volumes, vos collections et magazines; et la bibliothèque se chargera de faire relier les livres endommagés.

Pour faciliter le travail des équipes qui feront la collecte, la Bibliothèque vous serait fort gré de déposer vos dons à l'extérieur, près de la porte de votre demeure, dès midi et demi, samedi.

Une bonne oeuvre qui ne coûtera que quelques efforts.



AVIS

Le rôle d'évaluation des propriétaires et locataires, préparé pour l'année 1959 est maintenant déposé au bureau de l'hôtel de ville. Tout contribuable intéressé peut en prendre connaissance durant les heures de bureau et s'il juge à propos de porter plainte contre le dit rôle, il devra le faire par écrit d'ici au 30 mars inclusivement.

Passé cette dernière date, aucune plainte ne pourra être admise. Le bureau est ouvert de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. tous les jours et de 7 h. p.m. à 9 h. p.m. le vendredi soir et fermé toute la journée du samedi.

LA VILLE DE MONTMAGNY

Montmagny, P.Q., 4 mars 1959.

Le gouvernement a bien rempli...

(suite de la page 1)

appartenait pas. Le gouvernement fédéral n'a pas droit à un seul sou pour fin d'éducation, ni d'offrir des octrois dans ce domaine. C'est là une règle absolue".

Rendant hommage à l'hon. Yves Prévost, M. Rivard le salue comme le ministre modèle de l'enseignement. "Vous avez, M. le ministre, clairement établi les responsabilités. C'est à nous, es parents, qu'elles incombent. De même que nous devons aux enfants que nous mettons au monde la nourriture du corps, de même nous leur devons la formation de l'esprit. Nous sommes tenus à leur fournir l'éducation", a déclaré M. Rivard.

L'Eglise a, pour sa part, un rôle de direction de l'enseignement. Par le Conseil de l'Instruction Publique, les évêques déterminent la doctrine, fixent les programmes.

L'Etat, lui, joue un rôle supplétif. Il doit féliciter à la jeunesse l'accès à l'éducation, mais son rôle reste auxiliaire. Et le ministre propose de voir comment le gouvernement de l'Union Nationale a rempli ce rôle. D'abord, il faut assurer aux enfants la formation de base de laquelle dépendent toutes les autres et c'est l'école primaire qui remplit cette fonction. Il n'appartient pas à l'Etat de devenir éducateur ce qui conduit à l'école neutre mais d'aider à offrir à la jeunesse des facilités de s'instruire. Sur ce chapitre, le gouvernement de l'Union Nationale a fait passer le budget de l'Instruction Publique de 22 millions qu'il était en 1948 à 95 millions. Pour es primes de traitement des instituteurs, e gouvernement qui fournissait en 1948, \$4,448,000. en donne maintenant \$17,567,000. "N'est-ce pas là une forme statutaire d'octrois", s'écrie le conférencier. Il précise toutefois que les besoins des commissions scolaires ne sont pas les mêmes partout et qu'une certaine discrétion est nécessaire pour donner plus à celles qui en ont le plus besoin." Nous avons reçu en 1948, 1952 et 1956, un mandat clair et précis d'administrer les affaires de la Province et c'est ce que nous faisons et continuerons de faire" affirme M. Rivard. "Rappelez-vous, dit-il, dans quel état nous avons trouvé nos écoles quand nous avons pris le pouvoir. Rappelez-vous dans quel bâtiment nos enfants allaient à l'école".

Depuis 1944, l'Union Nationale a fait construire plus de 4,000 écoles neuves disposant de plus de 18,000 classes, ceci sans compter les écoles spécialisées et les écoles techniques.

Puis il passe au stage des collèges classique, dont le clergé, avec énergie et dévouement a assuré, seul durant de longues années, l'entretien. "Ils ont formé l'élite de notre société, affirme le conférencier. Il est bien normal que nous les aidions." A ce titre, en 1944, les collèges classiques recevaient des octrois annuels de \$310,000. En 1958, ils ont reçu du gouvernement la somme de \$5,769,000, plus 14 millions pour la construction de nouveaux bâtiments.

Professeur à l'Université depuis

vingt ans, membre du Conseil Universitaire, gouverneur de l'Ecole de Commerce, M. Rivard parle ensuite en connaissance de cause de la question des universités. "Plus que tout autre, j'ai le souci de voir prospérer nos universités," dit-il. Depuis l'arrivée au pouvoir de l'Union Nationale, les universités de la Province ont reçu des octrois de plus de 112 millions, dont 35 millions à Laval et 53 à l'université de Montréal." Que sont à côté de cela les octrois fédéraux dont on parle tant", ajoute-t-il. Et M. Rivard cite une déclaration de Mgr Vandry qui disait récemment "Le fondateur de l'Université Laval, c'est Maurice Duplessis lui-même".

Enfin, au chapitre de l'aide aux étudiants, après avoir noté au passage que lorsqu'il était étudiant, il n'y avait pas de bourses et que personne ne songeait à faire la grève mais bien à travailler pour pré-

parer l'avenir, M. Rivard précise que 12,838 bourses ont été accordées cette année pour un montant de \$2,637,000 après qu'en 1944, il n'y en avait que \$1,632 offrant une somme de \$232,000.

Et il remarque que maintenant les étudiants qui ne commencent à rembourser que deux ans après la fin de leurs études n'ont plus 40% du prêt à remettre. "Je ne puis m'empêcher, dit-il, de faire une comparaison avec notre belle classe agricole qui a reçu des prêts et qui, elle, les rembourse".

En terminant, le ministre dit qu'il peut affirmer que la jeunesse peut continuer à avoir confiance dans un gouvernement qui a si bien rempli son rôle en matière d'éducation. Cette opinion fut confirmée par Me Drouin, jeune avocat, qui dans ces remerciements, offrit au ministre et aux membres du cabinet l'assurance de la confiance de l'immense majorité des étudiants.

Canadien ou Américain



Lorsque Mme Frank Cook de la réserve indienne de St-Regis, Québec, a donné naissance à son dernier né à bord d'un bac des Etats-Unis qui naviguait le long du St-Laurent, les autorités de l'émigration canadienne se sont trouvées devant un véritable casse-tête. L'enfant serait-il un citoyen canadien ou un sujet de l'Oncle Sam? Pour compliquer la situation, précisons que le bac est la propriété conjointe de la Canadian-American St. Lawrence Power Development Corp. Après maints débats, le bébé a été déclaré citoyen des U.S.A. et sa naissance enregistrée à Albany, N.Y. Cependant, les parents étant Canadiens, ils peuvent faire application pour que le bébé soit naturalisé Canadien. Malgré ces démêlés, les parents sont très heureux de montrer leur fils à l'infirmerie Norma Cauzon attachée à un hôpital de Cornwall, Ont.


Dr Laurent Lizotte, M. D.
médecine générale et obstétrique
4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.
TEL.: 1150 (Au service de la population jour et nuit)

VOTRE PAPETERIE

commence à s'éduiser?



- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Quelque évènement social se prépare ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?



alors pas un instant à perdre

rendez-vous à

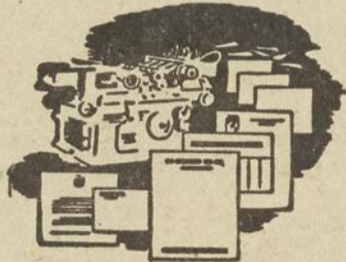
l'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple
MONTMAGNY

Venez au plus tôt ou

TELEPHONEZ A 533

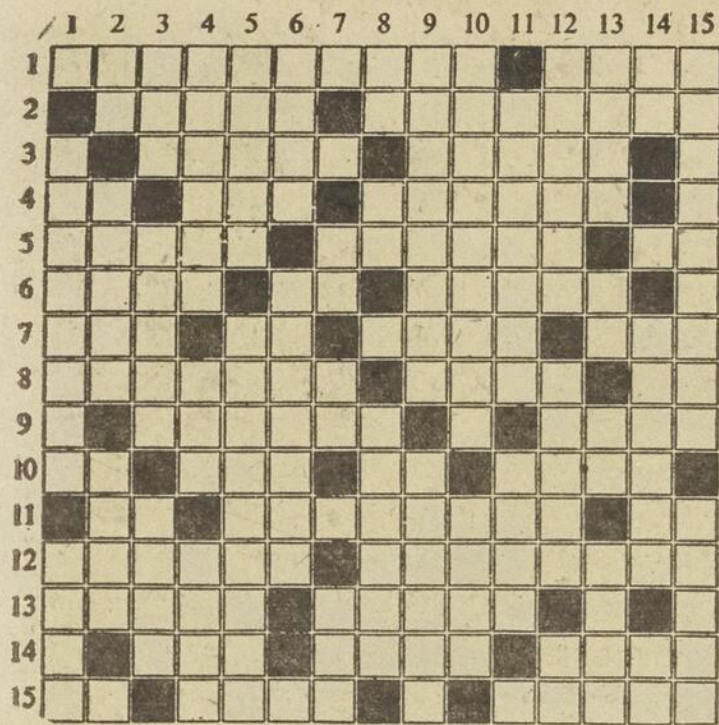
**** et l'on passera vous voir



DIMANCHE A 1 h. DEBUT DU MARATHON DE HOCKEY

18 clubs en lice Arbitres de la Q.A.H.A. Trophées et Prix

MOTS CROISES No 58



HORIZONTALEMENT

- 1—Conformité à des règles. — Avoir recours à.
- 2—Petit loir gris. — Homme d'Etat et écrivain italien.
- 3—Câble d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux. — Premier prêtre canadien.
- 4—Carte à jouer. — Venue au monde. — Nom vulgaire d'une espèce de merlan (pl).
- 5—Donner une seconde façon aux terres. — Casque rond, léger que portaient les gens de guerre du XVe au XVIIIe siècle. — Petit cube.
- 6—Irritant. — Symb. chim. — Amaigr.
- 7—Poss. — Reçu. — Destinée. — Pron. pers.
- 8—Interprétation. — Paysagiste hollandais. — Largeur d'une étoffe.
- 9—Nom de deux rivières de Saxe. — Genre d'oiseau coureur australien.
- 10—Prép. lat. — Ile de la côte française de l'Atlantique. — Fleuve côtier. — Fils de Jacob.
- 11—Symb. chim. — Réellement. — Fl. de Russie.
- 12—Robe dont la couleur blafarde semble avoir déteint par suite d'un lavage. — Curé de Notre-Dame de Montréal.
- 13—Danger. — Qui contient de la soude.
- 14—Singe américain. — Charge d'un âne. — Tribu écossaise.

- 15—Indique le lieu. — Union des républiques socialistes soviétiques. — Déesse de la chasse.

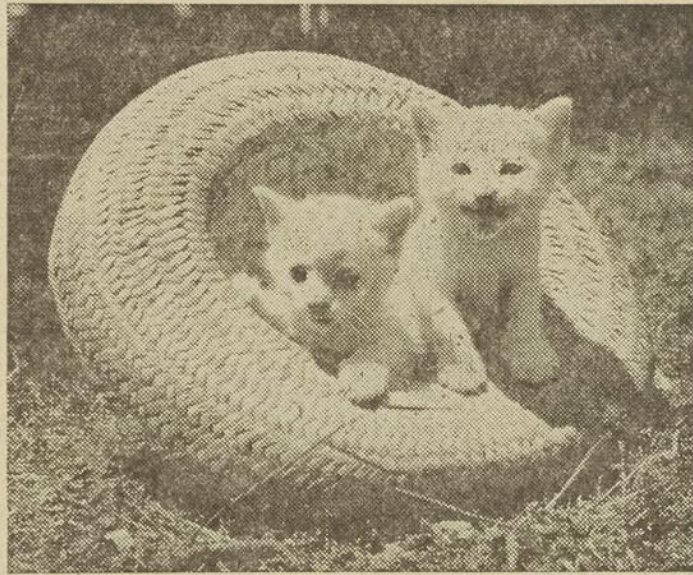
VERTICALEMENT

- 1—Danse originaire de La Havane. — Riv. de France.
- 2—Article espagnol. — Gardien du dauphin Louis XVII. — Ville de Suisse.
- 3—Gelée des eaux. — Riv. de France. — Garçon.
- 4—Evacuer l'urine. — Partie nord du comté de Cambrige. — Poète français.
- 5—Donner des éloges à. — Enterrer.
- 6—De la cheminée. — Tumeur à la jointure du pied du chien de chasse.
- 7—Poss. — Jumelles. — Tamis.
- 8—Terminalison de verbe. — Cela. — Cause, motif.
- 9—Homme d'Etat grec. — Roi d'Espagne.
- 10—Professeurs de théologie d'une cathédrale. — Fils de Vénus.
- 11—Sécheresse. — Manche de pinceau.
- 12—Soumettre une pièce brute à l'action d'une machine-outil. — Trace. — Adv. de lieu.
- 13—Bruits. — En les. — Moi. — Ville d'Italie.
- 14—De l'espagnol. — Ue de France. — Année.
- 15—Rivière du Québec. — Ville de Suisse.

30^e Anniversaire d'un journal agricole

Cette année marque dans le monde le 30^e anniversaire du journal "La Terre de Chez Nous". Fondé en 1929 par l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, ce journal est le seul hebdomadaire agricole de langue française au Canada.

La Guilde Photographique



Il n'y a pas de limite à l'amusement que peuvent vous procurer les instantanés d'animaux favoris ou de jeunes animaux domestiques.

Pour prendre des photos d'animaux

Il n'y a pas de limite à l'amusement que peut vous procurer la prise de photos d'animaux favoris et de jeunes animaux domestiques. Un chapeau de paille, deux petits chats — et vous pouvez prendre une douzaine d'instantanés, tous très intéressants, et dont plusieurs seront également amusants.

Une nichée de chiots — ou même un seul petit chien — constitue un autre bon sujet. Si vous avez des parents ou amis cultivateurs, vous pouvez aller les voir au printemps, quand c'est l'époque de la naissance des agneaux, des veaux et des poulains.

Un ami qui s'intéresse beaucoup à ce genre de photographie a décidé de se faire un album composé uniquement de photos de ses animaux domestiques favoris. Il aimerait aussi prendre des photos d'animaux sauvages, mais cela requiert des téléobjectifs et autres équipements qu'il se procurera plus tard.

Pour le moment, il se contente de sa camera à instantanés qui, dit-il, est épatante, aussi bien pour les clichés en couleurs que les noir-et-blanc. "Il faut déclencher au bon moment", dit-il, "doucement, mais sans à-coup. Et il faut beaucoup de patience — mais cela en vaut la peine quand vous voyez les merveilleux résultats."

Les photos de bébés sont les plus populaires au monde, et

les photos d'animaux viennent immédiatement après. Donc, pourquoi ne pas en essayer quelques-unes, juste pour vous amuser. Il y a un chien et un chat dans beaucoup de foyers. Si vous ou un de vos amis avez un chien et un chat, vous avez là un sujet tout trouvé.

Avant tout, il faut que votre camera soit chargée et à portée de la main. Puis, quand vos animaux favoris sont en train de jouer et que vous les voyez dans une situation amusante, ce qui ne manquera pas d'arriver, "déclenchez". Si la photo est réussie, votre famille, vos amis et vous-même, vous aurez de quoi rire chaque fois que vous la regarderez.

Ou bien, comme dans notre illustration, vous pouvez faire une petite mise en scène. Laissez-vous guider par votre ingéniosité. Un chat ou un chien perché sur une échelle. Ou assis sur une balançoire. Jouant avec une balle accrochée à la corde à linge. En train de manger un cornet de crème glacée. Lorsque c'est possible, faites en sorte que l'éclairage vienne de côté. Gardez votre camera sur le sujet ou les sujets, que ce soient des animaux favoris ou des animaux domestiques qui viennent de naître, et agissez vite quand le cliché que vous désirez apparaît dans votre viseur. Il n'y a pas de limite à l'amusement que cela peut vous procurer!

Depuis trente ans, les directeurs et les rédacteurs de "La Terre de Chez Nous" se sont efforcés de suivre les buts tracés par les fondateurs soit la promotion de la classe agricole, la défense de ses intérêts et l'information technique et générale de ses lecteurs.

Lorsque fut fondée "La Terre de Chez Nous", l'U.C.C. commençait sa sixième année. Elle en était à son deuxième président, M. Adémar Lalonde, qui a énormément contribué à la fondation du journal des cultivateurs. C'était alors une petite association d'une dizaine de milliers de membres qui comptait plus d'ennemis que d'amis et dont on disait qu'elle allait mourir. Le journal lui donnerait le coup fatal.

Cependant, trente années ont passé et le petit journal entre dans des milliers et des milliers de foyers agricoles. Il est lu non seulement dans le Québec, mais au Nouveau-Brunswick, en Ontario et même dans l'Ouest du pays. "La Terre de Chez Nous" peut affirmer sérieusement qu'elle est "l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique". C'est à côté de beaucoup d'autres, l'une des grandes réussites des cultivateurs du Québec. Plusieurs dirigeants de l'U.C.C. avouent sans crainte que "sans La Terre de Chez Nous", l'Union ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui".

Depuis sa fondation, "La Terre de Chez Nous" s'intéresse à tous les problèmes du cultivateur comme de sa famille. Tout en rendant les derniers événements accessibles à ses nombreux lecteurs, le journal veille également à éclairer et à guider l'opinion publique, à apprécier les faits à leur vrai poids. Comme le disait Son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, dans son message à l'occasion du 30^e anniversaire du journal, "Il rend ainsi service au milieu rural et à l'Eglise parce qu'il s'efforce de remplir la mission de tout journal d'inspiration catholique: répandre la vérité, la justice, la bonté, l'amour dans la lumière".

Si vous tenez à respecter l'autorité établie, lisez régulièrement

"LE PEUPLE"

Prix spéciaux pour les matériaux

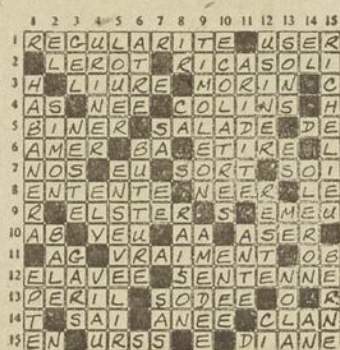
LEMIEUX ET PROULX ENR.

Leopold LEMIEUX, prop.
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

Rue du Palais de Justice

C.P. 11, Montmagny.

SOLUTION No 58



—: LISEZ REGULIEREMENT LE PEUPLE :—:
● Abonnez vos amis au journal "Le Peuple"

ATTENTION! DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON

En vendant notre ligne complète de bagues de fiançailles, montres et accessoires électriques. DEMANDEZ notre catalogue GRATUIT, de 65 pages, illustrant plus de 500 articles.

SPECIAUX ELDORADO 1959

Rasoirs électriques — Homme et femme

- Lady Ronson \$7.75 — Dét. \$12.95
- Lady Shick \$11.60 — Dét. \$16.95
- Lady Spartus \$6.50 — Dét. \$12.95
- Lady Philshave \$11.75 — Dét. \$17.95
- Philshave, homme \$17.95 — Dét. \$29.95
- Remington Rollectric \$19.80 — Dét. \$33.95
- She Powershave \$18.95 — Dét. \$33.95
- Ronson No 66 \$13.25 — Dét. \$23.95
- Ronson No C.F.L. \$15.75 — Dét. \$28.95

Montre — Homme et femme

17 pierres, complètement garantie. Mouvement Suisse, antimagnétique, épreuve des coups, de l'eau, de luxe, bracelet extension

Spécial \$18.25 -- Dét. \$49.95

Eldorado Diamond Importing Reg'd
Rénald Pagé, prés.

BIJOUTIER EN GROS

50, rue Montenach Longueuil, P.Q. Tél.: OR 4-3545

Directeur de "Les Engrais Chimiques de Québec Inc."

M. Louis-Philippe Thibodeau a été nommé au poste de directeur de "Les Engrais Chimiques de Québec Inc.," annonce aujourd'hui M. Paul Bastien, président de l'association.

Originaire de Beauceville, M. Thibodeau possède de longues années d'expérience dans le domaine agricole québécois. Diplômé de l'Institut Agricole d'Oka en 1933 avec un grade de B. Sc en agriculture, il se joignit à l'Union Catholique des Cultivateurs tout en exploitant sa propre ferme. De 1935 à 1947, il fut agronome de comté dans les comtés de Bellechasse, Compton et Stanstead.

En 1947, M. Thibodeau mit sur



ped et dirigea une ferme-école pour la Société de Réhabilitation, près de Sherbrooke, où l'on vise à la réhabilitation "par la ferme" de jeunes délinquants et arriérés mentaux. M. Thibodeau remplissait la double fonction de directeur du service de ferme et professeur d'agriculture.

En 1952, le Ministère de l'Agriculture retenait ses services comme agronome de comté aux Iles de la Madeleine. En 1955, il assumait la direction de l'usine de moulées et d'huile de poisson de la G.M. Conapro Ltd. situé à Cap aux Meules, I. de la M. Il y demeura jusqu'en 1958.

M. Thibodeau est membre de la Corporation des Agronomes du Québec. Il aura ses bureaux à 625, -25 ième avenue, Pointe-aux-Trembles, P. Q.

"Les Engrais Chimiques de Québec Inc." est une association dont le but est d'encourager l'accroissement de la production agricole par l'emploi scientifique de fertilisants. Elle a déjà à son crédit un vaste programme de démonstrations dans divers secteurs de la province où les

collèges agricoles, les ministères d'agriculture fédéral et provincial ont travaillé en étroite collaboration avec les agronomes de comté.

Demandez vos engrais le plus vite possible

Si les cultivateurs du Québec ne commandent pas leurs engrais en mars, ils en seront peut-être privés pour le début des semailles, a dit ici aujourd'hui M. Jean Leclerc, président du comité d'agronomie des Engrais Chimiques de Québec Inc.

Durant la fonte des neiges, a expliqué M. Leclerc, le ministère provincial de la Voirie défend au trafic lourd l'accès des routes. Ces restrictions durent d'ordinaire du 10 avril au 10 mai et il arrive que les terres de maintes régions soient suffisamment sèches pour la plantation avant la levée de ces restrictions.

L'an dernier, poursuit M. Leclerc, les cultivateurs ont commencé à travailler dans leur champs deux se-

maines avant l'ouverture des routes au trafic lourd et les récoltes ont souffert en conséquence.

M. Leclerc a enfin souligné l'importance de la fertilisation au printemps. "Lorsqu'on sème dans la terre froide, la semence doit y trouver une abondance de nourriture pour se développer en une plante saine".

A louer

CHAMBRES A LOUER

Chambres à louer; entrée indépendante. S'adresser à Mme Roch Fréchette, 9 Ste-Marie Tél: 101

La Ville...

(suite de la page 9)

du dernier congrès tenu à Manchester, N.H., ont de nouveau cette année fait bonne figure en remportant deux trophées, deux médailles d'or et trois médailles d'argent.

Que ce Conseil se réjouit de l'honneur qui rejailit sur Montmagny par l'entremise de ce club et lui souhaite d'autres succès dans les futurs congrès.

Proposé par l'échevin Laurent Paquet; secondé par l'échevin Léo Laberge. Et résolu unanimement.

Que ce Conseil désire présenter ses sincères félicitations aux cinq frères Lachance de Montmagny et Québec qui lors de la course en canot sur le fleuve entre Québec et Lévis le 8 février dernier, ont mérité les honneurs chez les professionnels en remportant le trophée "Immeubles Montcalm" et une magnifique bourse, en se classant premiers pour la cinquième année consécutive.

Proposé par l'échevin Raimé Caron; secondé par l'échevin Robert Morin:

Que le greffier soit autorisé à donner un avis public de la présentation d'un règlement sous le No 203 désigné comme le règlement de la circulation de la Ville de Montmagny.

Proposé par l'échevin Patrice Coriveau; secondé par l'échevin Léo Laberge.

Que ce Conseil demande aux contracteurs du pont sur la rivière du Sud, MM. Z. Cloutier et Fils de St-Pierre, Cte Montmagny, de permettre le passage des véhicules à l'exception des camions et autobus sur le dit pont.

La Ville de Montmagny les dégageant de toute responsabilité pouvant découler de la circulation sur le dit pont.

Né en 1900 pour le peuple de chez nous,
"LE PEUPLE"
reste de TOUS le journal préféré.

ATTENTION! ATTENTION!

AU SALON MODERNE

2 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 1111

PRIX SPECIAUX POUR 15 JOURS

Permanente

Cold Wave

Val. rég. \$15.

Pour \$8.

Cold Wave

Val rég. \$8.

Pour \$4

MME DANIEL MADIGAN, PROP. Tél.: 1111

2 fois le tour du chapeau!



Notre Maurice national ne se lasse pas d'admiration à la vue de son dernier rejeton, bébé Paul. C'est le 6e petit Richard. Intéressés aussi vivement que le Rocket, on remarque Suzanne, 2 ans; Normand et André, 4 ans; et maman Richard qui se porte on ne peut mieux.

OFFRE EXCEPTIONNELLE!



Grande vente de Tapisserie

(NON-ENCOLLEE)

VALEUR REGULIERE

\$2.50

.69

LE ROULEAU

PEINTURE EMAIL

1ère qualité

Prix régulier: \$9.50

\$6.50 le gallon



PROFITEZ DE CES AUBAINES UNIQUES

Au magasin **LEON MICHAUD**

LEOPOLD LEMIEUX, propriétaire

96, Rue St-Jean-Baptiste

Tél: 359